

LA MOUCHE, un enclos paroissial entre bourg et campagne

Regard(s) Décryptage(s) Action(s)

La commune de La Mouche sollicite l'accompagnement du c.a.u.e. de la Manche concernant le cheminement Nord de l'enclos paroissial. A peine assez large, une sépulture est fragilisée par le passage des pompes funèbres. Les élus souhaitent trouver des solutions pour élargir cette allée et, dans le même temps, gagner quelques emplacements dans un cimetière déjà bien occupé.

COMPTE-RENDU de la VISITE

du 3 juin 2019

En présence de :

- Mme Corbel, Maire
- Mr Fillatre, 1er adjoint
- Mme Turgot, 2ème adjointe
- Mme Guillopé, paysagiste-conseiller au c.a.u.e.

Ce document propose un regard(s) étendu au paysage environnant, de l'intérieur à l'extérieur de l'enclos. Il partage des éléments de décryptage(s) du lieu à la fois contextuels et prospectifs. Il amène vers des action(s) inscrites dans le temps et les énergies mobilisables par la commune ainsi que l'idée de valoriser l'enclos paroissial dans son lien avec le paysage du village. Il l'interroge comme lieu de référence dans les domaines de l'entretien et de préservation des éléments culturels, bâtis et végétaux.



Regard(s) - Décryptage(s) - Action(s) est une démarche d'accompagnement que nous avons imaginée et que nous proposons pour chacun de nos accompagnements.

Regard(s) représente le partage et la mise en place d'une connaissance commune et fine du sujet dans son paysage, des bâtiments existants à proximité, de leur architecture et de la végétation qui le constituent.

Décryptage(s) permet, à l'aide d'éléments de connaissance, de comprendre le regard(s) posés sur le site.

Action(s) permet, sur la base des souhaits exprimés par le maître d'ouvrage, à travers des projets dits de référence, d'imaginer les devenir possibles du sujet dans sa globalité. Il décrit les moyens à mettre en oeuvre.

**Il y a ce que l'on fait, il y a ce que l'on dit.
Il y a les peut-être, les on verra aussi.
Il y a les projets, les envies.
Il y a tout ce que l'on pense, tout ce qui existe,
Et puis,
Il y a la vie.**

AVERTISSEMENT

Cette intervention du C.A.U.E. s'inscrit dans le cadre d'un conseil ponctuel sollicité par la commune de La Mouche. En aucun cas, il doit être considéré comme opérationnel, étant une démarche de conseil et de sensibilisation. Les réflexions proposées permettront à la commune de La Mouche de définir des choix d'aménagement avec un objectif de qualité que pourrait développer ultérieurement un concepteur d'exercice libéral (Architecte, Paysagiste, Urbaniste...), préalablement à toute mission de maîtrise d'oeuvre.

Regard(s)

Un cadre végétal arboré et de belles ambiances rurales autour de l'enclos



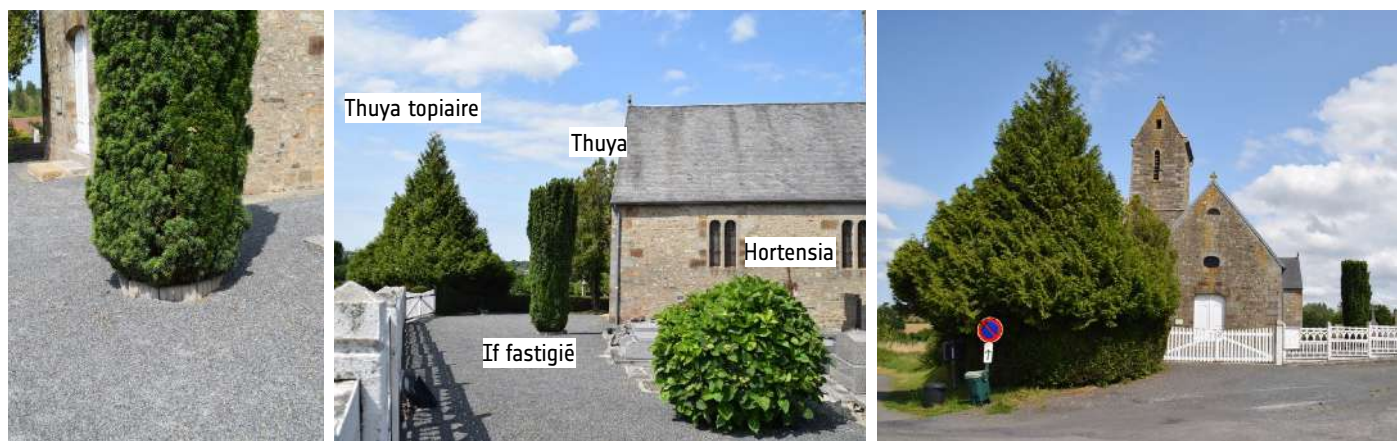
Jeunes alignements de hêtres le long des deux voies d'accès à l'enclos paroissial



Les grands arbres de l'ancien presbytère
Le jeune araucaria planté sur le terrain
de la réserve à incendie

Vue sur la campagne bocagère depuis l'enclos

Des arbres presque absents du cimetière, peu mis en valeur et peu protégés



L'allée carrossable au plus près du
pied de l'if

Un végétal en ponctuations

Un bel arbre d'accueil : en prendre soin tout en
permettant passage et accès.

Ambiances minérales autour et dans le cimetière



Regard(s)

Un problème de circulation périphérique... qui pourrait avoir des conséquences sur le talus bocager et l'ambiance rurale



Largeur d'allée et sépulture



Le talus, sa haie, la scénographie du clocher



Un problème de place... Disparition progressive des ambiances végétales au Nord, minéralisation et banalisation du cimetière



Le talus et la campagne



Des limites en lien avec la campagne



Scénographie de l'église



La haie entre la campagne et l'enclos



Talus horticole sur bâche et bâtiment à usage de garage, des ponctuations très visibles dans ces ambiances rurales



La disponibilité des terrains voisins



A l'Est, un terrain non entretenu, en prairie, une allée parallèle à la haie de buis



A l'Ouest, une réserve à incendie « aménagée » et les arrières d'un terrain urbanisé



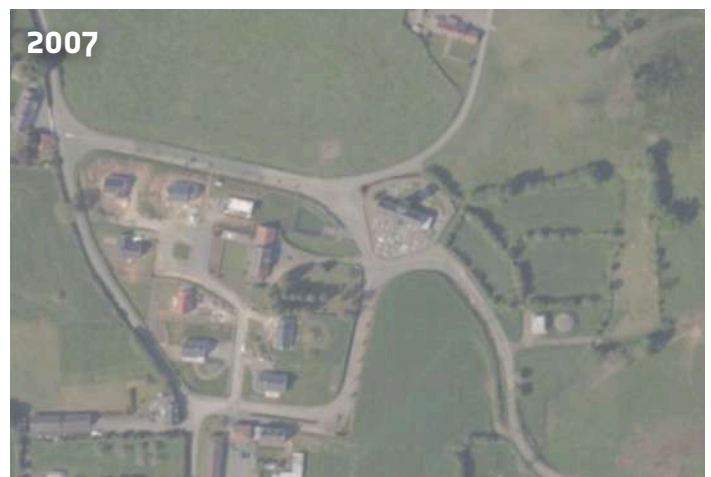
Evolutions et paysages de l'enclos paroissial

Décryptage(s)



Du XIX^e siècle, en 1947 et jusqu'à la fin des années 70, l'organisation et les ambiances du cimetière ne semblent pas ou peu évoluer. L'herbe est présente entre les tombes, sans doute majoritairement associée à une simple stèle. Le presbytère est entouré de vergers pâturés associés aux activités agricoles. L'enclos est arboré de conifères et entouré d'une haie taillée sur l'ensemble de ses limites. Les allées semblent déjà sablées ou gravillonnées.

En 1977, le cimetière a laissé place à des ambiances plus minérales : une clôture béton peinte au Sud, de larges allées, des dalles funéraires entourées de graviers... Les espaces enherbés correspondent aux parties non occupées par les sépultures. Le paysage se transforme, le jardin du presbytère est planté d'arbres et les vergers disparaissent.

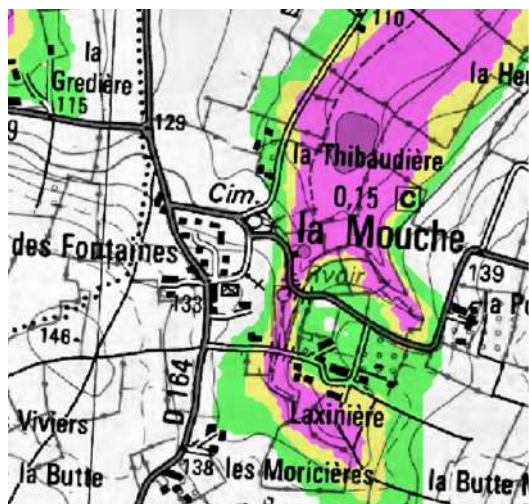


En 2007, le cimetière apparaît fortement gravillonné. L'urbanisation s'étend autour de l'ancien presbytère, à la place du pâturage et les petites routes deviennent des rues plantées de deux alignements.



Photos aériennes : geoportail.fr

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux



Profondeur de l'eau et nature du risque

- Débordements de nappe observés
- 0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
- de 1 m à 2.5 m : risque d'inondation des sous-sols
- 2.5 m à 5 m : risque pour les infrastructures profondes

Zone de captage d'eau

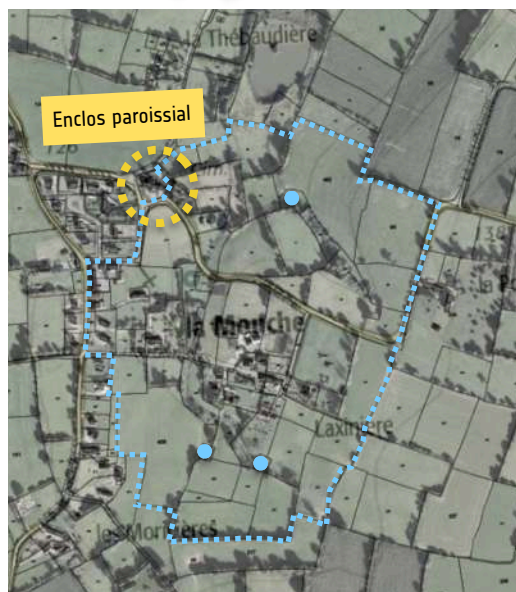
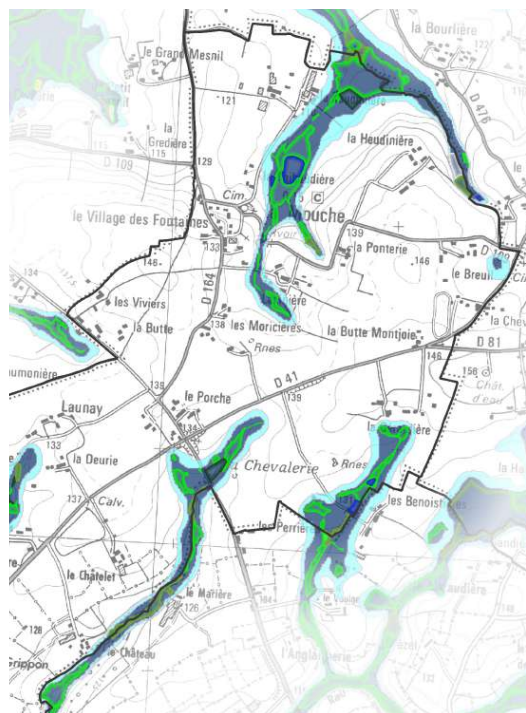


Photo aérienne : geoportail.fr

Source : Commune de La Mouche

- Périmètre de protection immédiate (parcelle)
- Périmètre de protection rapprochée (limites parcellaires)

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux



- Prairies
- Remblais
- Roselières
- Vasières littorales, sliques, schorres
- Znieff inondables
- Territoires prédisposés à la présence de zone humide
 - faible prédisposition
 - forte prédisposition

Limites communales

Sources :
 © IGN BD TOPO 2016,
 © IGN Scan 25,
 DREAL-NORMANDIE
 Production:
 Le 31/01/2017 - DREAL-NORMANDIE



Sources : DREAL Normandie

Périmètre de protection immédiate (parcelle)

Ces périmètres, acquis en toute propriété par le S.I.A.E.P. de La Haye Pesnel, doivent obligatoirement être maintenus en constant état de propreté. Les résidus de fauche devront obligatoirement être exportés. Les clôtures qui les entourent doivent être entretenues en bon état. Toute activité autre que celles liées à l'entretien des périmètres et à l'exploitation des ouvrages y est formellement interdite. Aucun herbicide ne devra être employé à l'intérieur de ces périmètres.

Périmètre de protection rapprochée (limites parcellaires) (...)

Y sont interdits :

Les épandages de déjections animales et de tout produit équivalent à l'exception du fumier et engrais chimique azoté, 170U/ha/an qui seront autorisés en dehors de période hivernale (Mars à septembre).

L'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des accotements de routes, de chemins et des berges de cours d'eau.

Règlementations :

Les parcelles en prairie permanentes seront maintenues en l'état.

Les autres parcelles cultivées seront converties en prairies permanentes ou longue durée.

L'assainissement des habitations sera mis en conformité.

Le pâturage reste autorisé toute l'année mais se fera sans dégradation du couvert végétal.

Tout propriétaire d'une activité, installation ou dépôt réglementés qui voudrait y apporter une quelconque modification devra faire connaître son intention aux administrations compétentes.

L'église Saint-Martin
 Regard(s) sur l'édifice
 Les points de vigilance
 Voir le Conseil patrimoine Bâti 2015



Organisation et ambiances du cimetière

Décryptage(s)

Iris, bergenia, bruyère, pervenche (...) plantés au pied de la haie s'étendent sur le sol gravillonné.



Le lierre s'étend sur l'espace de dispersion des cendres, un lien symbolique minéral / végétal



Ambiance fleurie au pied d'une haie monospécifique taillée (noisetier)

Quelques tombes jardinées parmi les inter tombes gravillonnées



L'herbe au Nord de l'église est riche de fleurs rases (bugle rampante, pâquerette, trèfle, ...)



Haie de buis



Haie de chèvrefeuille



Nombre d'enterrements par an : 2

Entreprises de **pompes funèbres** : Entreprise GUERIN

Ossuaire : oui

Caveau d'attente : oui

Procédure de reprise de concessions : en cours avec inventaire du patrimoine funéraire par Mr Brionne (La collectivité souhaite valoriser ce patrimoine)

caveau d'attente : oui

Espace cinéraire : oui

Règlement du cimetière : oui

Végétaux emblématiques : if fastigié, thuya, haie de buis, massif de noisetiers et vivaces (iris, marguerite, lierre...), talus enherbés et haies bocagères

Surface disponible : environ 60m² dans l'herbe côté Nord.

L'entretien du cimetière est réalisé par une entreprise extérieure (contrat annuel avec l'entreprise Dibly). Le cimetière et l'ensemble de la commune sont passés au « 0 phyto » depuis 2007 du fait de la zone réglementée de captage d'eau. Le désherbage est réalisé par un brûleur thermique, pour de bons résultats après 10 ans et, il semblerait, la fin de la rémanence des graines. Les habitants entretiennent en partie les entre-tombes.

Disparition de l'herbe, gêne des sépultures... Les signes d'un cimetière dense avec peu de places disponibles





— Clôture béton ajourée peinte en blanc
 → Entrées

● Calvaire et monument aux morts

— Haie taillée

Haie libre, haie bocagère

● Arbres isolés, alignements

2/ Haie de buis

3/ Haie de chèvrefeuille (lonicera)

4/ Haie de noisetiers

5/ 2 thuyas

6/ If fastigié

7 60m² Dernière surface importante (d'un seul tenant) d'enherbement, mise en valeur de l'église

8 Ancien talus enherbé d'une prairie, bâché et planté d'essence horticole au moment de l'aménagement de la clôture de la réserve à incendie

1 Espace de dispersion des cendres adossé à une haie de noisetiers et fleuri à son pied (iris, lierre, fleurs vivaces)

2 Partie Sud du cimetière la plus accessible, en lien avec la rue - Ambiances très minérales

3 Allée Nord, assez étroite - Passage rendu difficile au niveau d'une tombale positionnée en angle vers le chemin

4 Terrain Ouest : bassin et réserve à incendie situés dans une ancienne prairie accolée à l'ancien presbytère. Quel devenir de ce terrain, sachant le bassin obsolète ? Surface = 1 000 m²

5 Terrain Est : parcelle de prairie en cours d'enfrichement bordée d'une petit chemin enherbé permettant l'accès à une parcelle en contre-bas. Ce terrain est situé dans le périmètre de protection rapproché des captages d'eau. Surface 1 200 m²

→ Le petit chemin le long de la haie de buis.

6 Problème d'intégration d'un garage (volumétrie, enduit...) en limite d'une propriété bâti et de la réserve à incendie.

• Une disparition progressive de la place de l'herbe, des ambiances très minérales dans un cimetière dense où le végétal est heureusement présent, par petites « touches » : fleurs, tombes jardinées, arbres...).

• Une église entourée d'allées gravillonnées (sauf au Nord) et un patrimoine funéraire peu valorisé.

• Un environnement rural très agréable et préservé.

• Du végétal pas toujours bien mis en valeur, dans de bonnes conditions de préservation.

• La question de la place disponible et la disparition de l'espace enherbé Nord au fil du temps

Action(s)

Action(s) sur l'édifice voir le
Conseil patrimoine bâti 2015

Soigner le lien entre l'édifice et le sol

Panorama d'un pied de mur



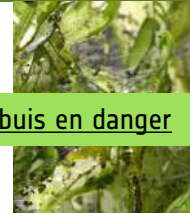
SEUILS - Jardiner les pieds de mur

Mettre en lien l'enclos dans son paysage



Cimetière jardin, écrin de l'édifice

Le buis en danger



Préserver la ressource en eau

La limite, l'enclos

Les ifs, patrimoine végétal

Arbre et sol, couvert végétal

Renforcer la place du végétal et prendre soins des
éléments et structures arborées

Enherbement (voir fiche jointe)



Alternatives à l'imperméabilisation des sols



Herbes sauvages dans le cimetière



Les rôles du végétal (voir fiche jointe)

Questionner le devenir du cimetière

Cimetière de Souché



Un nouveau cimetière paysager

Réglementation sur l'espace
disponible prévu dans le
cimetière (CCTG Cimetières et
opérations funéraires)

Marché public à définir avec la collectivité

Plus de renseignements sur la
question du cimetière



Soutien de la démarche CD50



REGARD(S), DECRYPTAGE(S), ACTION(S)
Enclos paroissial de l'église Saint-Martin de La Mouche
Septembre 2019 - 8